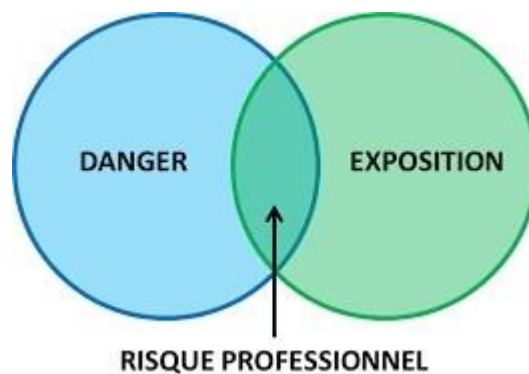




FORMATION

LES RSQUES PROFESSIONNELS

La prévention des risques professionnels passe obligatoirement par une identification des risques (quels sont les risques présents ?) puis par une évaluation de ceux-ci pour en déterminer leur niveau de maîtrise et prendre les mesures nécessaires pour mieux les maîtriser voire les supprimer



Cadre réglementaire (Code de travail Marocain)

Les obligations de l'employeur sont les suivantes :

- Il doit éviter les risques ou les supprimer ;
- Il doit évaluer les risques qui ne peuvent être évités et prendre les mesures de protection nécessaires ;
- Il doit combattre les risques à la source ;
- Il doit adapter le travail à l'homme ;
- Il doit tenir compte de l'évolution de la technique ;
- Il doit remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins ou mieux par ce qui ne l'est pas ;
- Il doit planifier la prévention ;
- Il doit prendre des mesures de protection collective en priorité aux mesures de protection individuelle ;
- Il doit donner des instructions appropriées



1. OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir les principes fondamentaux sur les risques professionnels
- Identifier ces risques professionnels dans le lieu de travail
- Les mesures de protection et prévention à mettre sur place

2. CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE

- La réglementation ;
- Les principales familles de risques :
 - Aération – Assainissement
 - Biologique
 - Bruit
 - Chimique
 - Chute (chute d'objets, projections)
 - Circulation (y compris heurt ou chute de personne)
 - Eclairage
 - Electrique
 - Interférence d'activités (entreprises extérieures)
 - Ergonomie (lié à une mauvaise ergonomie)
 - Explosion/Incendie
 - Machine et installation (risques mécaniques)
 - Manutention (y compris piqûres, coupures, etc)
 - Organisation du travail
 - Périphérique et naturel
 - Rayonnements
 - Thermique (brûlures)
 - Travailleur isolé
 - Autres risques



PRATIQUE

- Exercices pratiques sur le lieu de travail

3. MOYENS PÉDAGOGIQUES

- La formation alterne apports théoriques et mises en situation pratiques.
- Des études de cas, des exposés, des démonstrations.
- Les exercices pratiques seront effectués sur le lieu de travail

4. DUREE

2 jour

5. PARTICIPANTS

Jusqu'à 15 par groupe

6. Prérequis

Aucun prérequis

7. MODALITES D'ENCADREMENT :

- Mise à disposition d'une salle pour théorie

8. VALIDATION :

Remise d'une attestation individuelle de formation.

9. DOCUMENTATION :

Remise du support de formation.

10. QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Formateur Expert en santé sécurité au travail.

11. SUPPORT DE FORMATION RISQUES PROFESSIONNELS

Pour nos formations sécurité, tous nos supports de formation sont adaptés en fonction de votre entreprise et de votre secteur d'activité. Pour personnaliser la formation, nous nous déplaçons dans vos locaux afin de faire un audit.

Contactez- nous en cas de besoin

GSM : 212 6 64 52 51 85/ 212 6 55 41 58 44



www.somika.ma



contact@somika.ma

Somika99@outlook.fr

Carmenkossir@gmail.com